

**2 Politique**

**Urbanisme et Habitat**

**Bruno Ben Moubamba présente "le nouvel ordre urbanistique et de l'habitat"**

C.O  
Libreville/Gabon

*Il s'agit simplement des actions qu'il entend initier à la tête de son département ministériel, dans les jours à venir.*

LE vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, a animé, hier, à la salle des fêtes Edena sise à Awendjé, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, une conférence de presse. Lors de cette rencontre, il a édifié les représentants de la presse nationale et internationale sur "le nouvel ordre urbanistique et de l'habitat". Un vaste et ambitieux programme qui, en d'autres termes, se résume tout simplement à une série d'actions qu'il entend initier dans le cadre des mesures



Photo : Chris Oyame

**Le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba (c). A sa gauche, le ministre délégué Edwige Essoukou.**

prioritaires du gouvernement tel qu'annoncé dernièrement par le Premier ministre, Emmanuel Isoze Ngondet. Avec à ses côtés son ministre délégué, Edwige Essoukou, il a clairement laissé entendre que toutes ses prochaines initiatives seront sous-tendues par l'ambition de finir avec "la loi de la jungle" qui n'a que trop duré. "Ceux qui ne veulent pas respecter la loi pour promouvoir la loi de la jungle doivent com-

prendre que cette époque est terminée, force doit rester à la loi", a-t-il clamé. Inscrivant sa démarche dans la droite ligne de la publication récente de l'arrêté portant suspension des attributions de terrains situés dans des zones non aménagées sur le territoire national, le vice-Premier ministre a énuméré pas moins d'une centaine de mesures s'articulant autour du renforcement du cadre institutionnel et ré-



Photo : Chris Oyame

**Vue partielle des journalistes.**

glementaire, la sécurisation des réserves foncières urbaines de l'Etat, la mise sur pied d'un nouveau système d'identification cadastrale et foncière, le redémarrage des activités du Centre technique de l'Habitat, la fin de l'occupation illégale des logements sociaux, etc. "Nous allons régulariser ceux qui sont régularisables, expulser les hors la loi et accompa-

gner les cas sociaux aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays pour, d'une part, tourner la page des conflits et du foncier et, d'autre part, procéder au réaménagement des parcelles à commencer par celles de la section YU8 du plan cadastral de Libreville, située dans la commune d'Akanda", a-t-il avancé. Parallèlement à cela, M. Moubamba devrait procéder à la

réforme de l'Agence nationale de l'Urbanisme, des Travaux topographiques et du Cadastre (ANUTTC), la Société nationale immobilière (Sni), la Banque de l'habitat du Gabon (BHG), la Société nationale des logements sociaux (SNLS), à travers l'élaboration d'un projet de loi fixant le cadre général relatif à l'urbanisme en République gabonaise et des décrets portant réorganisation de la Brigade spéciale de l'urbanisme et de la construction (BSUC), et fixant la création du Conseil national de l'Habitat (CNH). Autant d'initiatives qui, a-t-il poursuivi, devraient être couplées "à la rénovation des quartiers, la viabilisation des terrains, la construction des villes nouvelles et l'organisation du concours d'entrée à l'Ecole nationale du cadastre et des sciences géographiques (ENCSG) au cours de ce mois".

**Dialogue national**

**Les consultations devraient débuter la semaine prochaine**

SM  
Libreville/Gabon

LE porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, était, hier à la Maison Georges Rawiri, devant la presse nationale et internationale. Il a longuement échangé avec les médias sur plusieurs sujets qui ont dominé l'actualité ces dernières jours, dans notre pays. Entre autres, le dialogue national inclusif et sans tabou. À en croire le porte-parole, "le Premier ministre, Emmanuel Isoze Ngondet a été instruit par le chef de l'Etat pour entamer, dès la semaine prochaine, les consultations officielles avec la classe politique de la majorité et de l'opposition, en vue de la mise en œuvre de la décision portant convocation du dialogue national". Comme l'a expliqué le ministre en charge de la

Communication, il s'agira plus précisément, pour le chef du gouvernement, de s'accorder avec le reste de la classe politique, y compris les autres forces vives de la nation, sur les modalités et le chronogramme devant conduire à ce dialogue. Lequel a été "initié par le président de la République, avant la campagne, puis confirmé pendant et après la campagne". C'était également l'occasion pour Alain-Claude Bilie-By-Nze d'annoncer, pour ce jeudi, la Déclaration de politique générale, que fera le Premier ministre, Emmanuel Isoze Ngondet devant les membres de l'Assemblée nationale. Ce, conformément à la Constitution gabonaise, en son article 28 qui dispose, en d'autres termes, qu'une fois nommé, le Premier ministre a quarante-cinq jours pour présenter devant la représentation nationale, sa Déclaration de politique générale. «C'est une Déclaration qui intervient, a reconnu

le membre du gouvernement, dans un contexte socio-politique particulier, mais également dans un contexte économique difficile marqué par la diminution significative des ressources budgétaires de l'Etat et par le ralentissement de la croissance». Pour cette politique qui attend d'être annoncée, il sera donc question, «d'aller plus en détail, à l'annonce des mesures prioritaires pour les cent premiers jours, mais également à la déclinaison secteur par secteur, de ce qui doit être fait, aussi bien pour ce qui concerne la relance de l'économie que pour ce qui est des activités politiques et des activités à caractère social et culturel». Et, a précisé l'orateur, il va falloir mettre en place un plan de relance de l'économie pour booster cette croissance et tenir les différents engagements. Notons tout de même, qu'au cours de cette sortie, le ministre de la Communication est revenu



Photo : A. G. N. N. N.

**Le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze.**

sur plusieurs sujets tels que, les inondations dans la commune d'Akanda, la ratification de l'Accord de Paris qui est rentré en vigueur et la rentrée scolaire. Tout comme il a abordé la question du prochain sommet de la Francophonie.

**Dialogue national**

**Barro Chambrier et les siens non partants**

O'. N. & C. O.  
Libreville/Gabon

*Au cours d'une conférence de presse animée, hier au siège de leur parti politique, le Rassemblement Héritage et Modernité, le président de ladite structure, Alexandre Barro Chambrier, et ses amis, sont revenus sur plusieurs sujets qui font l'actualité. Lesquels ont été abordés lors de la réunion du Bureau politique, lundi. Il s'agit du dialogue national proposé par le président Ali Bongo Ondimba, la situation dans le monde scolaire et universitaire et l'interpellation des journalistes de Echos du Nord. Non sans réitérer son engagement aux côtés de Jean Ping.*

SUITE à la réunion du Bureau politique du Rassemblement Héritage et Modernité, lundi, ses responsables, en tête desquels son président Alexandre Barro Chambrier, ont animé une conférence de presse hier au siège dudit parti politique. Occasion pour eux



Photo : Chris Oyame

**Une vue du directoire du Rassemblement Héritage et Modernité.**

de faire, avec la presse nationale et internationale, l'économie de leurs assises. Trois points ont essentiellement constitué l'ordre du jour des travaux : le dialogue national appelé par le président Ali Bongo Ondimba, la situation dans le monde scolaire et universitaire et l'interpellation récente des journalistes de Echos du Nord. Par rapport au premier point, l'ancien député du 1<sup>er</sup> siège du quatrième arrondissement de Libreville et les siens ont décrit "le climat de répression jamais égalée qui s'abat dans le pays avec des arrestations arbitraires,

des emprisonnements, des tortures et des assassinats de nombreux compatriotes". Non sans "exiger la libération immédiate et sans conditions" de l'ancien député de Minvoul, Bertrand Zibi Abegue, "avec tous les autres injustement incarcérés". Ce sont-là autant d'éléments qui, selon le Bureau politique du Rassemblement Héritage et Modernité, ne peuvent militer en faveur d'un dialogue national prôné par le chef de l'Etat. "Dans ces conditions, le Rassemblement Héritage et Modernité réitère son engagement aux côtés de Jean Ping (...) en vue de la



Photo : Chris Oyame

**Plusieurs autres membres de l'opposition étaient présents.**

tenu prochaine d'un dialogue national pour l'alternance", ont indiqué les intéressés. En ce qui concerne la situation dans le monde scolaire et universitaire, Barro Chambrier et les siens ont dit constater que le pouvoir "n'est même plus capable d'organiser une simple rentrée scolaire qui devrait être une opération routinière, faute d'avoir pris des mesures appropriées." Selon eux, "le gouvernement a réussi à réunir tous les ingrédients indispensables pour rater la

rentrée scolaire". Et de poursuivre : "Face à cette situation, le Rassemblement Héritage et Modernité partage le désarroi des parents d'élèves qui ne savent plus à quel saint se vouer pour scolariser leurs enfants. Dans la même veine, le Rassemblement Héritage et Modernité apprécie à leur juste valeur les revendications des organisations syndicales dont l'objectif vise à fortifier le système éducatif". S'agissant des universités, ce parti politique de l'opposition estime que la situation

n'est guère reluisante. Et que le gouvernement, "adepte des mesures cosmétiques, est surpris par l'ampleur des dégâts." Dans cette situation, les responsables du Rassemblement Héritage et Modernité pensent que de l'USTM à l'UOB, en passant par l'Université des sciences de Libreville, "il y a lieu d'envisager de véritables plans d'urgence pour redonner à ces institutions leurs lustres d'antan". Par rapport à l'interpellation, par des éléments de la direction générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI), des journalistes de Echos du Nord, Barro Chambrier et les siens trouvent qu'"une fois encore le pouvoir s'est illustré par des pratiques rétrogrades, dignes d'Etat sans foi ni loi...". Non sans condamner, "avec la dernière énergie, ces agissements d'une époque révolue". Jugeant "intolérable que les acteurs du quatrième pouvoir ne puissent exercer leur activité dans la sérénité".